



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 33

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 21 Juillet 2011

RESUME CONSEIL DU 28 Mai :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Subventions 2011 (suite) : Le C.M décide comme les années passées d'octroyer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste peut être consultée en mairie).

Tarifs 2012 Centre de Vacances « les Hirondelles » : Le C.M décide de valider une augmentation moyenne de 2 % des tarifs de 2011.

Tarifs 2012 « Manoir de la Rivière » : Le C.M approuve les nouveaux tarifs proposés pour l'année 2012 (tarifs disponibles sur demande).

Devis éclairage lotissement des Lauriers : M. le Maire rappelle au C.M que plusieurs maisons sont habitées dans ce lotissement et qu'il serait opportun d'envisager de réaliser les travaux d'éclairage et il présente un devis du SDE qui s'élève à 16 500 € TTC. Ces travaux seront subventionnés par le SDE à hauteur de 50 %. Le C.M autorise M. le Maire à signer le devis.

Réparation foyer éclairage public place de l'Eglise : M. le Maire expose au C.M qu'un foyer d'éclairage public situé place de l'Eglise est endommagé et il présente un devis du SDE qui s'élève à 650 € TTC. Ces travaux seront subventionnés par le SDE à hauteur de 50 %. Le C.M autorise M. le Maire à signer le devis.

Travaux salle d'activités Manoir de la Rivière : M. le Maire rappelle au C.M le projet d'aménagement en salle d'activités et il présente les différentes esquisses et propositions d'honoraires. Le C.M décide de retenir la proposition du cabinet ARCHITEC – TY Engineering de Dinan et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

RESUME CONSEIL DU 25 Juin :

Révision loyers logements cour Saint Esprit : T1 bis RDC : 201,22 € / mois et T4 étages : 347,18 € / mois (augmentation selon indice de référence des loyers applicable au 1er Juillet 2011).

Révision loyer appartement de La Poste : 360,74 € / mois (augmentation selon indice de référence des loyers applicable au 1er Juillet 2011).

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2010 : Le C.M adopte le rapport qui lui est présenté

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2010 : Le C.M adopte le rapport qui lui est présenté.

Centre de vacances « les Hirondelles »- devis de mise en conformité blocs secours : M. le Maire fait part au C.M que suite au passage de la commission de sécurité il est demandé de mettre en conformité les blocs secours. Le C.M décide de retenir la proposition de l'entreprise COTTAIN de Broons.

Devis changement fenêtres de la Mairie : M. le Maire rappelle au C.M que les fenêtres du RDC côté rue ont été remplacées par des fenêtres alu ; il propose de changer les 5 fenêtres de l'étage (côté rue) sur la base de travaux déjà réalisés au RDC. Le C.M décide de retenir la proposition de l'entreprise CHEROT.

Echanges parcellaires (2ème phase) : M. le Maire rappelle au C.M que l'étude sur la dispersion parcellaire sur la commune est achevée et il propose au C.M de passer à la phase d'animation de l'opération d'échanges et présente l'offre de service de la Chambre

d'Agriculture .Le C.M décide de poursuivre l'opération et de retenir la proposition de la Chambre d'Agriculture.

SMICTOM avis d'enquête publique : M. le Maire expose au C.M que le SMICTOM par délibération du 21 Juin 2011 a décidé de présenter un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploiter un centre de stockage des déchets non dangereux et une usine de prétraitement avec production de compost et à ce titre il demande aux communes qui bénéficient des prestations du SMICTOM de donner un avis qui sera transmis au commissaire enquêteur. Le C.M donne un avis favorable à ces projets.

Poste d'adjoint d'animation : augmentation de la durée hebdomadaire : M. le Maire rappelle au C.M que l'agent qui s'occupe du manoir de la Rivière, de la direction de l'ALSH et de la garderie occupe un poste de 29 H 30 par semaine et il est amené régulièrement à effectuer des heures supplémentaires. Le C.M décide d'augmenter sa durée à 35 h 00 par semaine à compter du 1er Juillet 2011. Cet agent prendra également en charge l'animation du site internet de la commune.

PELE – MELE :

Vie dans les lotissements : pour le respect et la tranquillité de tous, nous vous rappelons qu'il existe pour chaque lotissement un règlement (document qui été remis à chacun lors de l'achat du terrain ou de la maison). Chacun doit notamment veiller à l'entretien et à la taille des haies et arbustes, au respect du bruit, à la non divagation des animaux.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de juillet à septembre

22 Juillet : Loto des chasseurs

7 Août : Jeux inter clubs du Club des Jeunes

21 Août : Festival des Battages

4 Septembre : Festival Taupes à Plum

4 Septembre : Assemblée générale des chasseurs

10 & 11 Septembre : Ball-trap des chasseurs

18 Septembre : Grillades et Palets des pompiers

Dans le canton :

27/08 : comice agricole à SAINT MADEN

Messes :

Samedi 23 Juillet 19 h 00

Dimanche 21 Août 10 h 30 (Festival des battages)

Nb : Messes à Caulnes le dimanche à 10 h 30

Prochaine réunion de conseil : non définie

INFORMATIONS COMMERCIALES :

Fermeture de la Boulangerie du 22 Août au 5 Septembre

Dépôt de pain au Bar « l'Hermine » ; ne pas hésitez à passer vos commandes avant.